

Bilan du mois d'avril

Les brûlages de rebuts printaniers encore responsables de plusieurs incendies

Québec, le 3 mai 2022 – Le mois d'avril a été un peu moins occupé qu'à l'habitude pour les équipes de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Au cours du dernier mois, l'organisme de protection a enregistré 38 feux de végétation ayant affecté 20,3 hectares (ha) de forêt, alors que la moyenne des dix dernières années est de 50 feux affectant 28,8 ha. Près de 80 % de ces feux de végétation sont survenus dans la dernière semaine du mois d'avril, principalement en Outaouais, Montérégie, Mauricie et dans les Laurentides. Notons que 19 incendies ont été combattus lors de la dernière journée du mois, soit le 30 avril.

Les températures du mois d'avril se sont maintenues dans les normales de saison, avec des journées fraîches et humides. Cependant, contrairement aux deux dernières années, il n'y a pas eu de période prolongée de temps plus chaud et sec. Cette situation a permis d'éviter une occurrence plus importante de feux au cours des premières semaines d'avril.

Non au brûlage de rebuts

Malgré un nombre de feux inférieur à la moyenne, la SOPFEU déplore tout de même que les brûlages de rebuts réalisés lors du nettoyage printanier des terrains soient encore responsables de plusieurs incendies. Des 38 feux répertoriés en avril 2022, au moins 16 sont associés à ce type de brûlage. La SOPFEU fait le constat que de nombreux citoyens sous-estiment le risque associé aux brûlages de rebuts. L'organisme de protection préconise plutôt des solutions de rechange sécuritaires et écologiques, telles que le compostage, la collecte des résidus verts et le dépôt des matières résiduelles à l'écocentre.

Déboulonner certains mythes

Au cours du mois d'avril, la SOPFEU a d'ailleurs lancé une nouvelle campagne de sensibilisation afin de déboulonner certains mythes liés aux feux de printemps. Une série de vignettes éducatives et deux vidéos animées ([Mythe N° 1](#) et [Mythe N° 2](#)) sont actuellement diffusées principalement sur les médias sociaux. L'objectif de cette campagne est de rappeler que contrairement à la croyance populaire, c'est au printemps que surviennent la majorité des incendies forestiers québécois, notamment en raison de la perte de maîtrise de nombreux brûlages de rebuts initiés par des citoyens près de leur résidence ou chalet.

En terminant, la SOPFEU invite la population à redoubler de vigilance au cours des jours et des semaines à venir. Elle rappelle que le printemps est une période très propice à l'éclosion de feux de végétation en raison de la présence de broussailles sèches et de végétaux morts, qui sont hautement inflammables. Elle souligne également que le mois de mai est l'un des mois où l'on répertorie le plus grand nombre d'incendies au cours de l'année.

— 30 —

Source :

Service de la prévention et des communications de la SOPFEU

Information :

<http://sopfeu.qc.ca/porte-parole/>

Siège social	Stéphane Caron	418 871-3341
Région Est	Isabelle Gariépy	418 295-2300
Région Centre	Josée Poitras	418 275-6400
Région Ouest	Melanie Morin	819 449-4271